

Fiche de Données de Sécurité

conforme à la Directive 91/155/CEE et ISO 11014-1

Date d'impression: 08.12.2004

Page: 1/9

Etablie le: 28.01.2004

FDS No.: 029-00019856.0000

1. Identification du produit et de la société

Identification du produit

Nom commercial

Sika Primer-210 T

Information sur le fabricant/fournisseur

Fabricant/fournisseur:	SIKA S.A.
Rue/boîte postale:	84 rue Edouard Vaillant, B.P.104
Code postal:	93351 LE BOURGET CEDEX
Pays:	France
No. de téléphone:	01 49 92 80 00
Télécopie:	Constr: 0149928098 Indu: 0149928097
Information générale:	
Téléphone d'urgence:	ORFILA: 01 45 42 59 59 Centre antipoison de Paris: 01 40 05 48 48 Centre antipoison de Lyon: 04 72 11 69 11 Centre antipoison de Marseille: 04 91 75 25 25

2. Composition/information sur les composants

Nature chimique du produit

Résine époxydique modifiée, solvantée

Substance(s) contribuant aux dangers

Nom chimique selon 67/548/CEE	Numéro CAS	Concentration	Symbole(s)	Phrases R
Numéro EC				
• Xylène	1330-20-7 215-535-7	10 - 25 %	Xn	10, 20/21, 38
• éthylbenzène	100-41-4 202-849-4	2.5 - 10 %	F, Xn	11, 20
• Méthanol	67-56-1 200-659-6	2.5 - 10 %	F, T	11, 23/24/25 39/23/24/25
• Acétate d'éthyle	141-78-6 205-500-4	50 - 100 %	F, Xi	11, 36, 66, 67
• 4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone	123-42-2 204-626-7	2.5 - 10 %	Xi	36
• Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (poids moléculaire moyen 700-1100)	25068-38-6	2.5 - 10 %	Xi	36/38, 43

Nom commercial: **Sika Primer-210 T**

Date d'impression: 08.12.2004

Page: 2/9

Etablie le: 28.01.2004

FDS No.: 029-00019856.0000

3. Identification des dangers

Dangers principaux

F Facilement inflammable

Xn Nocif

Effets néfastes sur la santé et sur l'environnement

11 Facilement inflammable.

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

68/20/21/22 Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

4. Premiers secours

Indications générales

Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

Après inhalation

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau en écartant les paupières pendant au moins 15 minutes.

Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

- mousse polyvalente
- poudre
- dioxyde de carbone

Moyens d'extinction déconseillés

- jet d'eau bâton

Risques particuliers dûs au produit, à ses résidus de combustion ou aux gaz de combustion

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Nom commercial: **Sika Primer-210 T**

Date d'impression: 08.12.2004

Page: 3/9

Etablie le: 28.01.2004

FDS No.: 029-00019856.0000

5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO₂)
Oxyde d'azote (NO_x)

Equipement spécial de protection dans la lutte contre l'incendie
Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Informations complémentaires

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les égouts, ni dans les eaux.
En cas de déversement dans les eaux fluviales, le sol ou les égouts, informer les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération

Eviter les étincelles.
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).
Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation
Voir Chapitre 8 / Equipement de protection individuelle.

Précautions contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former des mélanges explosifs.
Eviter l'accumulation d'électricité statique.

Stockage

Précautions pour les aires de stockage et les emballages
Conserver les emballages hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Nom commercial: **Sika Primer-210 T**

Date d'impression: 08.12.2004

Page: 4/9

Etablie le: 28.01.2004

FDS No.: 029-00019856.0000

7. Manipulation et stockage (suite)

Indications concernant les stockages réunis
Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments de fourrage pour animaux.

Informations complémentaires

Protéger du gel.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

* 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Nom chimique du composant		Réf./Pays/Année
Numéro CAS		
• Xylène		
1330-20-7	VME	435 mg/m ³ INRS/FR/1999
1330-20-7	VME	100 ml/m ³ INRS/FR/1999
1330-20-7	EU-TWA (8h)	221 mg/m ³ 2000/39/EC
1330-20-7	EU-TWA (8h)	50 ml/m ³ 2000/39/EC
1330-20-7	EU-STEL (15')	442 mg/m ³ 2000/39/EC
1330-20-7	EU-STEL (15')	100 ml/m ³ 2000/39/EC
1330-20-7	VLE	650 mg/m ³ INRS/FR/1999
1330-20-7	VLE	150 ml/m ³ INRS/FR/1999
• éthylbenzène		
100-41-4	VME	435 mg/m ³ INRS/FR/1999
100-41-4	VME	100 ml/m ³ INRS/FR/1999
100-41-4	EU-TWA (8h)	442 mg/m ³ 2000/39/EC
100-41-4	EU-TWA (8h)	100 ml/m ³ 2000/39/EC
100-41-4	EU-STEL (15')	884 mg/m ³ 2000/39/EC
100-41-4	EU-STEL (15')	200 ml/m ³ 2000/39/EC
• Méthanol		
67-56-1	VME	260 mg/m ³
67-56-1	VME	200 ml/m ³
• Acétate d'éthyle		
141-78-6	VME	1400 mg/m ³
141-78-6	VME	400 ml/m ³
• 4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone		
123-42-2	VME	240 mg/m ³
123-42-2	VME	50 ml/m ³

Equipement de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Prévoir une bonne ventilation ou une aspiration locale des postes de travail.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Nom commercial: **Sika Primer-210 T**

Date d'impression: 08.12.2004

Page: 5/9

Etablie le: 28.01.2004

FDS No.: 029-00019856.0000

* 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle (suite)

Ne pas fumer, manger et boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante.

- filtre à combinaison multiple ABEK

La classe du filtre anti-vapeur dépend de la concentration de pollution sur le site.

Protection des mains

gants en caoutchouc butyle/nitrile

Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Vêtement de travail.

* 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: liquide

Couleur: transparent

Odeur: De xylène

Méthode

Point d'éclair env. -4 °C

Pression de vapeur à 20°C > 1 hPa

Masse volumique à 20°C 0.92 g/cm³

Solubilité dans l'eau partiellement soluble
à 20°C

réagit avec l'eau

pH à 20°C non applicable

Viscosité à 20°C < 11 s 4mm/DIN 53211

Viscosité à 20°C 7 mPas
(dynamique)

Viscosité à 20°C env. 0.8 cSt
(cinétique)

VOC (solvants) 77.75 %

Nom commercial: **Sika Primer-210 T**

Date d'impression: 08.12.2004

Page: 6/9

Etablie le: 28.01.2004

FDS No.: 029-00019856.0000

* 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

VOC (CH) 73.76 %

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Forme avec l'air un mélange explosif.

Matières à éviter/réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Décomposition thermique et produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Sensibilisation

Sensibilisation/réaction allergique possible.

Une réaction allergique peut être observée chez les personnes sensibles, même en cas de très faible concentration de produit.

Effets sur l'homme

En cas de contact avec la peau:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Irritation.

En cas de contact avec les yeux:

Irritation.

En cas d'inhalation:

Les vapeurs ont un effet narcotique. Le temps de réaction et la coordination peuvent être affectés.

Irritation.

En cas d'ingestion:

Une petite quantité peut provoquer des troubles considérables.

12. Informations écologiques

Informations complémentaires

Ne pas rejeter le produit dans les égouts, les canalisations et sur le sol.

13. Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial: **Sika Primer-210 T**

Date d'impression: 08.12.2004

Page: 7/9

Etablie le: 28.01.2004

FDS No.: 029-00019856.0000

13. Considérations relatives à l'élimination (suite)

Produit

Recommandations

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux,
en respectant les prescriptions correspondantes.

Voir Chapitre 15, Prescriptions Nationales.

Emballage

Recommandations

Les emballages nettoyés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de
la même manière que le produit.

* 14. Informations relatives au transport

ADR/RID

UN 1866 Classe: 3 Groupe d'emballage: II Class.code: F1

Désignation du produit selon nomenclature matières

Résine en solution.

Fiche de danger: 3

IMO/IMDG

UN 1866 Classe: 3 Groupe d'emballage: II

EmS: F-E, S-E

Désignation du produit selon nomenclature matières

Résine en solution, inflammable

Fiche de danger: 3

IATA/ICAO

UN 1866 Classe: 3 Groupe d'emballage: II

Désignation du produit selon nomenclature matières

Résine en solution, inflammable

Fiche de danger: 3

15. Informations réglementaires

Etiquetage selon la Directive-CE

Etiquetage selon la directive 88/379/CEE.

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

Contient: Méthanol

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine
(poids moléculaire moyen 700-1100)

Symbol(s)

F Facilement inflammable

Xn Nocif

Phrases R

11 Facilement inflammable.

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par
ingestion.

Nom commercial: **Sika Primer-210 T**

Date d'impression: 08.12.2004

Page: 8/9

Etablie le: 28.01.2004

FDS No.: 029-00019856.0000

15. Informations réglementaires (suite)

- | | |
|-------------|--|
| 36/38 | Irritant pour les yeux et la peau. |
| 43 | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| 68/20/21/22 | Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |

Phrases S

- | | |
|-------|---|
| 2 | Conserver hors de la portée des enfants. |
| 24 | Éviter le contact avec la peau. |
| 33 | Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. |
| 36/37 | Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. |
| 46 | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
| 51 | Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. |

Prescriptions nationales

Maladies professionnelles

- Code de la sécurité sociale (L 461-1 à 461-8).
Tableau(x) des maladies professionnelles n° : 4bis,84
Tableau(x) des maladies professionnelles n° : 603
Tableaux publiés dans la brochure ED 486 de l'INRS.

Considération relatives à l'élimination

Elimination du produit:

Eliminer par incinération dans un centre agréé.

Elimination des emballages souillés:

Eliminer par incinération dans un centre agréé.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes réglementaires et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

16. Autres informations

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par(*) à gauche de la page.

Recommended use: Chemical product for construction and industry

Phrases R des substances listées au chapitre 2

- | | |
|-------------|---|
| 10 | Inflammable. |
| 11 | Facilement inflammable. |
| 20 | Nocif par inhalation. |
| 20/21 | Nocif par inhalation et par contact avec la peau. |
| 23/24/25 | Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |
| 36 | Irritant pour les yeux. |
| 36/38 | Irritant pour les yeux et la peau. |
| 38 | Irritant pour la peau. |
| 39/23/24/25 | Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |

Nom commercial: **Sika Primer-210 T**

Date d'impression: 08.12.2004

Page: 9/9

Etablie le: 28.01.2004

FDS No.: 029-00019856.0000

16. Autres informations (suite)

- | | |
|----|---|
| 43 | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| 66 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau |
| 67 | L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges |

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité correspondent à notre niveau de connaissance à la date de publication. Toutes garanties sont exclues. Nos Conditions Générales de Vente en vigueur s'appliqueront. Veuillez consulter la Fiche de Données Techniques avant toute utilisation.